COLLOQUE JADA - CCI : "L'AFRIQUE SUB-SAHARIENNE ET L'ARBITRAGE INTERNATIONAL"

L'objectif de ce colloque est d'identifier les obstacles à l'utilisation fréquente de l' arbitrage par des analyses théoriques et pratiques du contexte politique, économique et juridique de l'Afrique sub-saharienne. Toutes les professions juridiques concernées par l'arbitrage seront appelées à donner leur point de vue afin d'avoir une vision suffisamment large de la problématique abordée.

Le 27 mai 2011
de 9h à 17h30
Chambre de Commerce Internationale
(ICC)
38 cours Albert 1er
75008 Paris

Malgré son incontestable essor, l'arbitrage international reste une discipline peu connue de la sphère juridique sub-saharienne. Cette situation est particulièrement surprenante eu égard à la prolifération de centres d'arbitrages nationaux depuis la fin des années 1990. La ratification croissante de la Convention de New York de 1958 sur la reconnaissance et l'exécution des sentences arbitrales étrangères ainsi que de la Convention de Washington de 1965 portant création du CIRDI semblait pourtant présager une nouvelle ère. L'adoption plus ou moins récente de législations nationales ou sous-régionales modernes ne semble pas avoir été non plus suffisante pour stimuler massivement le recours à la justice arbitrale. Quelles sont les pesanteurs qui empêchent le développement de l'arbitrage en Afrique sub-saharienne ?

Animé par un panel de praticiens et d'universitaires, ce colloque tentera de trouver les moyens de contribuer au rayonnement de l'arbitrage en Afrique sub-saharienne.

Principaux sujets abordés

- Le contentieux commercial international sub-saharien
- Le contentieux des contrats d'Etat sub-sahariens
- Les juristes sub-sahariens et l'arbitrage international
- L'essor de l'arbitrage international en Afrique sub-saharienne

Direction scientifique

Achille NGWANZA, Directeur de publication du JADA, Consultant du DG de l'ERSUMA en matière de coopération internationale et Emmanuel JOLIVET, Conseiller général de la Cour internationale d'arbitrage, Directeur adjoint du Service de Règlement des Différends, Professeur associé à l'Université de Versailles Saint Quentin-en-Yvelines.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Contact : info@jada.fr
- Télécharger le programme